

Opvoeder



Als **opvoeder in de gehandicaptenzorg** begeleid je kinderen en volwassenen met een handicap. Deze mensen kunnen een fysieke of mentale handicap hebben of psychische problemen.

Als **opvoeder in de bijzondere jeugdzorg** begeleid je kinderen en jongeren die thuis in een moeilijke situatie zitten of die een misdrijf hebben gepleegd.

Je organiseert hun dagelijks leven en probeert ervoor te zorgen dat ze zoveel mogelijk zaken zelfstandig leren doen. De kinderen kunnen thuis of in een voorziening verblijven. Je zorgt dat ze zich zo goed mogelijk voelen. Je doet ook een aantal administratieve taken en onderhoudt contact met de ouders, artsen en vrienden van de personen die je begeleidt.

Educateur/ éducatrice dans le domaine des soins aux personnes handicapées

Votre fonction d'éducateur/ éducatrice dans le domaine des soins aux personnes handicapées consiste à accompagner des enfants et des adultes atteints d'un handicap. Il peut s'agir de personnes souffrant d'un handicap physique ou mental, de problèmes psychiques ou autres.

Educateur/ éducatrice dans le secteur de l'aide spéciale à la jeunesse

Votre rôle d'éducateur/ éducatrice dans le secteur de l'aide spéciale à la jeunesse consiste à accompagner des enfants et des jeunes connaissant une situation familiale difficile ou ayant commis un délit.

Vous organisez leur vie quotidienne et essayez de les amener à effectuer le plus de tâches possibles de manière autonome. Certaines de ces personnes vivent chez elles, d'autres séjournent dans une institution. Vous veillez à ce qu'elles se sentent le mieux possible. Vous assurez par ailleurs un certain nombre de tâches administratives et entretenez des contacts avec les parents, les médecins et les amis des personnes que vous accompagnez.

Aimeriez-vous offrir un foyer chaleureux à des enfants ou à des jeunes en difficulté ?

Peut-être un emploi dans le secteur social est-il fait pour vous !

Pour de plus amples informations sur ce métier, voir www.werkmetmensen.be

Une connaissance limitée du néerlandais ne constitue pas un obstacle. Vous pouvez l'améliorer en vous adressant à l' "Agentschap Inburgering en Integratie".